Jusqu'au 13/11/2026

AFFICHAGE

RÉGION GRAND EST **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** **N°35/2026**
MOSELLE

CANTON **Liberté - Egalité - Fraternité**
YUTZ

COMMUNE
ROUSSY-LE-VILLAGE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Portant réglementation de la circulation et du stationnement
Rue Sainte Anne à Roussy-le-Village (57330)

Le Maire de *ROUSSY LE VILLAGE*,
VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213.1 à L2214.4 ;
VU le code de la route et notamment les articles R.233-1 et R.285 ;
VU les articles R.610-5 et 131-13 du code pénal ;
VU l'article 16 de la loi municipale locale du 6 juin 1985 ;
VU les articles L.181.1-L181.38-L131.3 et L131.4 du Code Des Communes ;
VU le Code de la Route, notamment ses articles R37 et R225.
CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation routière ainsi que le stationnement, pour un branchement électrique réalisé par l'entreprise CTLEC, 2 A rue des Près, Morsbach (57600), travaux situés rue Sainte Anne à Roussy-le-Village (57330) à partir du 9 novembre 2026 jusqu'au 12 novembre 2026.

ARRÊTÉ

Article 1er :
A compter du 9 novembre 2026 jusqu'au 12 novembre 2026, la circulation routière et le stationnement seront réglementés rue Sainte Anne à Roussy-le-Village (57330), pour un branchement électrique, travaux réalisés par l'entreprise CTLEC, 2 A rue des Près, Morsbach (57600).
Article 2 :
La signalisation de prescription visée aux articles ci-dessus, sera mise en place, conformément à la réglementation en vigueur, par l'entreprise CTLEC, 2 A rue des Près, Morsbach (57600).
Article 3 :
Les dispositions définies par l'article 1er prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.
Article 4 :
Copie conforme du présent arrêté sera notifiée pour information à :
Monsieur le Directeur de l'entreprise CTLEC, 2 A rue des Près, Morsbach (57600).
Madame la Policière Municipale de Roussy-le-Village.
Monsieur le Directeur de l'U.T.R. de Thionville.
Monsieur le Directeur du S.D.I.S. de Thionville.
Madame le Commandant de la B.T.A. de la Gendarmerie de Hettange-Grande.
Monsieur Roland Balcerzak, Président de la Communauté des Communes de Cattenom et Environs.

Fait à Roussy-le-Village, le 4 novembre 2026,

MAIRIE DE ROUSSY-LE-VILLAGE (Moselle)

Le Maire :

Joël Immer